

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 21 JANVIER 2016

COMPTE-RENDU

Membres :

Composant le Conseil : 39
En exercice : 39

L'an deux mille seize, le jeudi vingt et un janvier à vingt heures dix, le Conseil municipal de la Commune de Stains, légalement convoqué le quatorze janvier deux mille seize, s'est réuni salle du Conseil, à l'hôtel de Ville de Stains, sous la présidence de Monsieur Azzédine TAÏBI, Maire.

Étaient présents :

M. Azzédine TAÏBI, M. Olivier MATHIS, M. Francis MORIN, Mme Angèle DIONE, Mme Nabila AKKOUCHE, M. François VIGNERON, Mme Farida AOUDIA-AMMI, M. Géry DYKOKA NGOLO, M. Philippe LE NAOUR, Mme Nicole RIOU, Mme Zaiha NEDJAR, M. Kassem IDIR, M. Larbi LEBIB, Mme Nadia ZEHOU, M. Abdelfattah MESSOUSSI, M. Mathieu DEFREL, Mme Favella HIMEUR, Mme Karina KELLNER, M. Lamine SAÏDANE, Mme Afifa GUERRAH, Mme Khalida MOSTEFA SBAA, M. Nicolas STIENNE, Mme Najewa HAMMANI, Mme Fatima DRIDER, Mme Evelyne SEEGER, M. Madi BOINA BOINA, Mme Sylvie JEANNOT, M. Julien MUGERIN, M. Sean NKOLO MAYE, M. Laurent TUR

Absents excusés ayant donné pouvoir :

Mme Najia AMZAL à M. François VIGNERON
M. Michel LE THOMAS à Mme Nadia ZEHOU
Mme Fabienne TESSIER KERGOSIEN à M. Azzédine TAÏBI
Mme Françoise ABDERIDE à M. Nicolas STIENNE
M. Jean-Claude DE SOUZA à Mme Nicole RIOU
Mme Lidia AMZAL à Mme Khalida MOSTEFA SBAA
Mme Marie-Claude GOUREAU à M. Julien MUGERIN

Absents :

M. Erol ERSAN, M. Khader ABDELLALI

Ont quitté définitivement la séance :

Mme Karina KELLNER à l'affaire n°8
M. Géry DYKOKA NGOLO à l'affaire n°8
Mme Najewa HAMMANI à l'affaire n°9
M. François VIGNERON à l'affaire n°9

Secrétaire de séance : M. Mathieu DEFREL

Affaire n° 1 - Désignation du secrétaire de séance

Rapporteur : M. Azzédine TAÏBI

LE CONSEIL, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés des suffrages exprimés avec **37 voix pour** (M. Azzédine TAÏBI, M. Olivier MATHIS, Mme Najia AMZAL par mandat, M. Francis MORIN, Mme Angèle DIONE, M. Michel LE THOMAS par mandat, Mme Nabila AKKOUCHE, M. François VIGNERON, Mme Farida AOUDIA-AMMI, M. Géry DYKOKA NGOLO, M. Philippe LE NAOUR, Mme Fabienne TESSIER KERGOSIEN par mandat, Mme Nicole RIOU, Mme Zaiha NEDJAR, M. Kassem IDIR, M. Larbi LEBIB, Mme Françoise ABDERIDE par mandat, Mme Nadia ZEHOUE, M. Abdelfattah MESSOUSSI, M. Mathieu DEFREL, Mme Favella HIMEUR, Mme Karina KELLNER, M. Lamine SAÏDANE, Mme Afifa GUERRAH, M. Jean-Claude DE SOUZA par mandat, Mme Khalida MOSTEFA SBAA, M. Nicolas STIENNE, Mme Najewa HAMMANI, Mme Lidia AMZAL par mandat, Mme Fatima DRIDER, Mme Evelyne SEEGER, Mme Marie-Claude GOUREAU par mandat, M. Madi BOINA BOINA, Mme Sylvie JEANNOT, M. Julien MUGERIN, M. Sean NKOLO MAYE, M. Laurent TUR)

DESIGNE Monsieur Mathieu DEFREL, conseiller municipal délégué, pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Affaire n° 2 - Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil municipal du 17 décembre 2015

Rapporteur : M. Azzédine TAÏBI

LE CONSEIL, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés des suffrages exprimés avec **37 voix pour** (M. Azzédine TAÏBI, M. Olivier MATHIS, Mme Najia AMZAL par mandat, M. Francis MORIN, Mme Angèle DIONE, M. Michel LE THOMAS par mandat, Mme Nabila AKKOUCHE, M. François VIGNERON, Mme Farida AOUDIA-AMMI, M. Géry DYKOKA NGOLO, M. Philippe LE NAOUR, Mme Fabienne TESSIER KERGOSIEN par mandat, Mme Nicole RIOU, Mme Zaiha NEDJAR, M. Kassem IDIR, M. Larbi LEBIB, Mme Françoise ABDERIDE par mandat, Mme Nadia ZEHOUE, M. Abdelfattah MESSOUSSI, M. Mathieu DEFREL, Mme Favella HIMEUR, Mme Karina KELLNER, M. Lamine SAÏDANE, Mme Afifa GUERRAH, M. Jean-Claude DE SOUZA par mandat, Mme Khalida MOSTEFA SBAA, M. Nicolas STIENNE, Mme Najewa HAMMANI, Mme Lidia AMZAL par mandat, Mme Fatima DRIDER, Mme Evelyne SEEGER, Mme Marie-Claude GOUREAU par mandat, M. Madi BOINA BOINA, Mme Sylvie JEANNOT, M. Julien MUGERIN, M. Sean NKOLO MAYE, M. Laurent TUR)

APPROUVE le procès-verbal de la séance du Conseil municipal du 17 décembre 2015.

Affaire n° 3 - Compte rendu des décisions prises en application de la délégation de pouvoirs du Conseil municipal au Maire

Rapporteur : M. Azzédine TAÏBI

LE CONSEIL, après en avoir délibéré,

PREND ACTE des décisions prises sur la base de la délégation de pouvoirs du Conseil municipal au Maire, figurant sur la liste annexée à la présente délibération.

Affaire n° 4 - Approbation de l'avenant de majoration au contrat d'assurance n°OR203348 « responsabilité civile collectivités »

Rapporteur : M. François VIGNERON

LE CONSEIL, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés des suffrages exprimés avec **37 voix pour** (M. Azzédine TAÏBI, M. Olivier MATHIS, Mme Najia AMZAL par mandat, M. Francis MORIN, Mme Angèle DIONE, M. Michel LE THOMAS par mandat, Mme Nabila AKKOUCHE, M. François VIGNERON, Mme Farida AOUDIA-AMMI, M. Géry DYKOKA NGOLO, M. Philippe LE NAOUR, Mme Fabienne TESSIER KERGOSIEN par mandat, Mme Nicole RIOU, Mme Zaiha NEDJAR, M. Kassem IDIR, M. Larbi LEBIB, Mme Françoise ABDERIDE par mandat, Mme Nadia ZEHOUE, M. Abdelfattah MESSOUSSI, M. Mathieu DEFREL, Mme Favella HIMEUR, Mme Karina KELLNER, M. Lamine SAÏDANE, Mme Afifa GUERRAH, M. Jean-Claude DE SOUZA par mandat, Mme Khalida MOSTEFA SBAA, M. Nicolas STIENNE, Mme Najewa HAMMANI, Mme Lidia AMZAL par mandat, Mme Fatima DRIDER, Mme Evelyne SEEGER, Mme Marie-Claude GOUREAU par mandat, M. Madi BOINA BOINA, Mme Sylvie JEANNOT, M. Julien MUGERIN, M. Sean NKOLO MAYE, M. Laurent TUR)

APPROUVE l'avenant de majoration au contrat d'assurance n°OR203348 « responsabilité civile collectivités ».

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer ledit avenant ainsi que tout acte y afférent et à procéder à son exécution.

DIT que les dépenses en résultant seront prélevées sur les crédits constitués à cet effet, ouverts au budget de l'exercice correspondant.

Affaire n° 5 - Mise en œuvre de la protection fonctionnelle

Rapporteur : Mme Farida AOUDIA-AMMI

LE CONSEIL, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés des suffrages exprimés avec **37 voix pour** (M. Azzédine TAÏBI, M. Olivier MATHIS, Mme Najia AMZAL par mandat, M. Francis MORIN, Mme Angèle DIONE, M. Michel LE THOMAS par mandat, Mme Nabila AKKOUICHE, M. François VIGNERON, Mme Farida AOUDIA-AMMI, M. Géry DYKOKA NGOLO, M. Philippe LE NAOUR, Mme Fabienne TESSIER KERGOSIEN par mandat, Mme Nicole RIOU, Mme Zaïha NEDJAR, M. Kassem IDIR, M. Larbi LEBIB, Mme Françoise ABDERIDE par mandat, Mme Nadia ZEHOUE, M. Abdelfattah MESSOUSSI, M. Mathieu DEFREL, Mme Favella HIMEUR, Mme Karina KELLNER, M. Lamine SAÏDANE, Mme Afifa GUERRAH, M. Jean-Claude DE SOUZA par mandat, Mme Khalida MOSTEFA SBAA, M. Nicolas STIENNE, Mme Najewa HAMMANI, Mme Lidia AMZAL par mandat, Mme Fatima DRIDER, Mme Evelyne SEEGER, Mme Marie-Claude GOUREAU par mandat, M. Madi BOINA BOINA, Mme Sylvie JEANNOT, M. Julien MUGERIN, M. Sean NKOLO MAYE, M. Laurent TUR)

AUTORISE Monsieur le Maire ou son adjoint délégué, à mettre en œuvre la protection fonctionnelle et par conséquent à signer tout acte nécessaire à la mise en œuvre de cette protection.

DIT que les dépenses en résultant seront prélevées sur les crédits ouverts à cet effet au budget de l'exercice correspondant.

Affaire n° 6 - Rapport sur la situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes intéressant la commune

Rapporteur : Mme Farida AOUDIA-AMMI

LE CONSEIL, après en avoir délibéré,

PREND ACTE des éléments détaillés du rapport sur la situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes intéressant la commune.

Affaire n° 7 - Rapport d'orientations budgétaires 2016

Rapporteur : M. Olivier MATHIS

LE CONSEIL, après en avoir délibéré,

PREND ACTE, après avoir débattu, des orientations budgétaires 2016 telles que présentées dans le rapport ci-annexé.

Affaire n° 8 - Décision modificative N° 4

Rapporteur : M. Olivier MATHIS

LE CONSEIL, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés des suffrages exprimés avec **35 voix pour** (M. Azzédine TAÏBI, M. Olivier MATHIS, Mme Najia AMZAL par mandat, M. Francis MORIN, Mme Angèle DIONE, M. Michel LE THOMAS par mandat, Mme Nabila AKKOUICHE, M. François VIGNERON, Mme Farida AOUDIA-AMMI, M. Philippe LE NAOUR, Mme Fabienne TESSIER KERGOSIEN par mandat, Mme Nicole RIOU, Mme Zaïha NEDJAR, M. Kassem IDIR, M. Larbi LEBIB, Mme Françoise ABDERIDE par mandat, Mme Nadia ZEHOUE, M. Abdelfattah MESSOUSSI, M. Mathieu DEFREL, Mme Favella HIMEUR, M. Lamine SAÏDANE, Mme Afifa GUERRAH, M. Jean-Claude DE SOUZA par mandat, Mme Khalida MOSTEFA SBAA, M. Nicolas STIENNE, Mme Najewa HAMMANI, Mme Lidia AMZAL par mandat, Mme Fatima DRIDER, Mme Evelyne SEEGER, Mme Marie-Claude GOUREAU par mandat, M. Madi BOINA BOINA, Mme Sylvie JEANNOT, M. Julien MUGERIN, M. Sean NKOLO MAYE, M. Laurent TUR)

DECIDE de voter la décision modificative n° 4 telle que présentée ci-après :

| SECTION D'INVESTISSEMENT | |
|---|----------------|
| <i>Dépenses</i> | |
| <i>Chapitre 16 – Opérations patrimoniales</i> | 11 007 777,24 |
| <i>Chapitre 040 – Opérations d'ordre de transfert entre section</i> | 9 050 000,00 |
| <i>Total des Dépenses d'investissement</i> | 20 057 777,24 |
| <i>Recettes</i> | |
| <i>Chapitre 040 - Opérations d'ordre de transfert entre section</i> | 9 653 333,33 |
| <i>Chapitre 16 - Opérations patrimoniales</i> | 11 007 777,24 |
| <i>Total des Recettes d'investissement</i> | 20 661 110 ,57 |
| SECTION DE FONCTIONNEMENT | |
| <i>Dépenses</i> | |
| <i>Chapitre 042- Opérations d'ordre de transfert entre section</i> | 9 653 333,33 |
| <i>Chapitre 043- Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement</i> | 4 652 000,00 |
| <i>Total des Dépenses de Fonctionnement</i> | 14 305 333,33 |
| <i>Recettes</i> | |
| <i>Chapitre 042- Opérations d'ordre de transfert entre section</i> | 9 050 000,00 |
| <i>Chapitre 043- Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement</i> | 4 652 000,00 |
| <i>Chapitre 76- Produits Financiers</i> | 532 133,60 |
| <i>Total des Recettes de Fonctionnement</i> | 14 234 133,60 |

Affaire n°9 - Convention relative au "Plan numérique dans les écoles REP" avec le rectorat de Créteil.

Rapporteur : M. Azzédine TAÏBI

LE CONSEIL, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés des suffrages exprimés avec **32 voix pour** (M. Azzédine TAÏBI, M. Olivier MATHIS, M. Francis MORIN, Mme Angèle DIONE, M. Michel LE THOMAS par mandat, Mme Nabila AKKOUCHE, Mme Farida AOUDIA-AMMI, M. Philippe LE NAOUR, Mme Fabienne TESSIER KERGOSIEN par mandat, Mme Nicole RIOU, Mme Zaïha NEDJAR, M. Kassem IDIR, M. Larbi LEBIB, Mme Françoise ABDERIDE par mandat, Mme Nadia ZEHOU, M. Abdelfattah MESSOUSSI, M. Mathieu DEFREL, Mme Favella HIMEUR, M. Lamine SAÏDANE, Mme Afifa GUERRAH, M. Jean-Claude DE SOUZA par mandat, Mme Khalida MOSTEFA SBAA, M. Nicolas STIENNE, Mme Lidia AMZAL par mandat, Mme Fatima DRIDER, Mme Evelyne SEEGER, Mme Marie-Claude GOUREAU par mandat, M. Madi BOINA BOINA, Mme Sylvie JEANNOT, M. Julien MUGERIN, M. Sean NKOLO MAYE, M. Laurent TUR)

APPROUVE le projet de mise en place du Plan numérique pour l'éducation dans les écoles REP de Stains.

APPROUVE le plan de financement ci-annexé.

APPROUVE la convention relative au « Plan numérique dans les écoles REP », ci-annexée.

AUTORISE le Maire, ou son représentant, à signer ladite convention, ainsi que tous les actes y afférents, et à procéder à son exécution.

DIT que les dépenses et les recettes en résultant seront inscrites au budget de l'exercice correspondant

Affaire n° 10 - Délégation de la compétence du Droit de Préemption Urbain à l'Etablissement Public Territorial

Rapporteur : M. Olivier MATHIS

LE CONSEIL, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés des suffrages exprimés avec **32 voix pour** (M. Azzédine TAÏBI, M. Olivier MATHIS, M. Francis MORIN, Mme Angèle DIONE, M. Michel LE THOMAS par mandat, Mme Nabila AKKOUCHE, Mme Farida AOUDIA-AMMI, M. Philippe LE NAOUR, Mme Fabienne TESSIER KERGOSIEN par mandat, Mme Nicole RIOU, Mme Zaïha NEDJAR, M. Kassem IDIR, M. Larbi LEBIB, Mme Françoise ABDERIDE par mandat, Mme Nadia ZEHOU, M. Abdelfattah MESSOUSSI, M. Mathieu DEFREL, Mme Favella HIMEUR, M. Lamine SAÏDANE, Mme Afifa GUERRAH, M. Jean-Claude DE SOUZA par mandat, Mme Khalida MOSTEFA SBAA, M. Nicolas STIENNE, Mme Lidia AMZAL par mandat, Mme Fatima DRIDER, Mme Evelyne SEEGER, Mme Marie-Claude GOUREAU par mandat, M. Madi BOINA BOINA, Mme Sylvie JEANNOT, M. Julien MUGERIN, M. Sean NKOLO MAYE, M. Laurent TUR)

DELEGUE à l'Établissement public territorial créé par le décret n°2015-1659 du 11 décembre 2015 susvisé la totalité de la compétence en matière de Droit de préemption urbain.

La présente délibération, qui sera notifiée au président de l' l'Établissement public territorial, sera affichée pendant un mois en mairie, et mention en sera insérée dans deux journaux diffusés dans le département.

** *** **

**L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole,
la séance publique est levée à vingt et une heures trente**

Le Maire,
Azzédine TAÏBI

